

C12003

CHARLOTTE CLIP PP - 10g/m² SAFEWEAR® VITALS™ BOUFFANT CAPS

CARACTERISTIQUES ET AVANTAGES

- Non-tissé spunbonded 100% Polypropylène
- Assemblage par collage et ultrason
- Elastique synthétique SANS LATEX sous ourlet pour un meilleur confort.
- Non-tissé souple et très résistant
- Très respirant pour un meilleur confort
- Grande extensibilité - peut envelopper toutes les chevelures.

Recommandations :

- Utilisation possible dans un environnement pharmaceutique, industriel, agro-alimentaire, médical...



DESCRIPTIF TECHNIQUE

Nom du produit : Charlotte Clip PP – 10g/m²
SafeWear® Vitals™ Bouffant Caps

Type de produit : A usage unique, non stérile

Composition : Polypropylène

Dimensions : Longueur : 44,5 cm (+/-0,5 cm)
Largeur : 48 cm (+/-1 cm)

Poids : 2,4 g

Conditionnement : Boîte distributrice de 300 unités

Origine : France



Données Mécaniques (Mesures réalisées par le laboratoire KOLMI)

TEST	Norme		Moyenne	Unité	Tolérance
Grammage	NF EN ISO 9073-1		10	g/m ²	+/-10%
Résistance à la traction Allongement	NF EN ISO 9073-3	Sens Machine: Résistance	19	N	+/-5%
		Allongement	44	%	+/-5%
		Sens Travers: Résistance	10,7	N	+/-10%
		Allongement	58	%	+/-13%

Données Microbiologiques (Mesures réalisées par le laboratoire MICROSEPT)

Evaluation de la contamination microbienne initiale suivant norme NF EN 11737: 2006
Contrôles microbiologiques complémentaires: ASR, E.Coli, Staphylocoques sur demande

CERTIFICATION ET NORMES

Fabriqué sous un système qualité certifié ISO 13485.

CONDITIONS DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE

Conditions normales de conservation et de stockage : ne doit pas être exposé à l'humidité et au soleil, doit être stocké sous une température comprise entre 5°C et 40°C.

Durée de vie du produit : 5 ans.

INFORMATIONS LOGISTIQUES

Caractéristiques

Boîte distributrice

Article	Taille mm	Poids brut kg	QTE/ distributeur	Distributeur/ palette
C12003	295 x 260 x 190	0,9	300	108

Codes EAN

Article	Boîte distributrice
C12003	3 662 036 007 476



Responsabilités:

En Europe, si cet article est destiné au milieu médical en répondant à la définition de « Dispositif médical », le distributeur doit appliquer la Directive 93/42/CEE (+ ses amendements), transcrite dans la législation nationale des états membres européens. Le distributeur devient alors le « fabricant » et a la responsabilité du marquage CE. KOLMI HOPEN pourra vous fournir les documents nécessaires à l'établissement de votre dossier technique.